

Edito

Bonjour à tous,

L'assemblée extraordinaire du 11 décembre 2009 a permis de renouveler le bureau de l'association. De nouveaux membres ont pris des responsabilités, traduisant ainsi la motivation des chefs d'entreprise à faire vivre l'association autour de projets importants pour la vie des parcs. Le bureau de l'association a bien voulu m'accorder sa confiance pour la présidence de l'association pour un mandat de 2 ans. J'en profite pour remercier Alexis COLAS, pour son importante implication dans la vie de l'association ces deux dernières années.

Comme nous avons pu les présenter lors du déjeuner des chefs d'entreprises en décembre 2009, les grands projets de l'association pour les années 2010 et 2011 sont les suivants :

- Signature d'un plan de déplacement de zone avec le SITURV,
- Mise en place d'une démarche collective sur la signalétique et la publicité dans les parcs,
- Organisation d'évènements conviviaux sur la zone,
- Finalisation du site Internet de l'association.

Vous pourrez constater dans cette lettre d'information, que les deux grands projets concernant la mobilité et la signalétique sont déjà amorcés. Nous avons voulu donner une priorité à ces dossiers qui sont au cœur de nos préoccupations de chefs d'entreprise.

Preuve de notre détermination, nous avons réuni autour de la table, l'ensemble des acteurs du territoire à l'échelle des parcs : deux Communautés d'Agglomération, cinq Mairies, le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois, ce qui démontre une vraie reconnaissance de l'association par nos élus.

Nous travaillons actuellement à l'organisation d'évènements qui permettront à chacun de mieux se connaître. Nous profiterons également de notre assemblée générale, le 17 Juin 2010 à 17h, pour partager un moment de convivialité.

Enfin, nous espérons trouver des partenaires dans le but de finaliser le site Internet de l'association www.aeropark.fr et ainsi pouvoir l'utiliser de façon optimale.

Mieux nous connaître nous aidera à mieux travailler ensemble, c'est pourquoi je donne une grande importance à la convivialité au sein de l'association, élément fondamental et raison d'exister de l'association AÉRO**PARK**.

A très bientôt,

Alain COQUEAU, Président

Bulletin d'adhésion à l'Association AÉRO**PARK**

M. - Mme - Melle : _____ Fonction: _____

Entreprise/Raison Sociale : _____ N° SIREN : _____

Activité principale : _____ Effectif : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-Mail : _____ Site web : _____

Souhaite adhérer à l'Association AÉRO**PARK** et verse à cet effet une cotisation de 50 euros (à l'ordre de l'Association AÉRO**PARK**)

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____

Contacts :

www.aeropark.fr

aeropark@orange.fr

Conception et réalisation :



ADHEREZ A L'ASSOCIATION
AEROPARK



Bulletin à retourner par courrier à :

Aéropark
C/O Novotel Valenciennes Aéroport
BP 100 - 59309 VALENCIENNES
Fax : 03 27 21 06 02

Liste des Adhérents 2010 :

ADREXO
ASSIFEP - Groupe City Pro
BILSING AUTOMATION
BONNIER - IN LINGUA
BUROMATIC 59
C.H.D. COLAS
CALBERSON HAINAUT
CLOTURES PLACE
CRECHE "UNE SOURIS VERTE"
DELQUIGNIES TRANSPORT
EUTEC
FABORY France
FIDUCIAL CONSULTING - FIDUCIAL EXPERTISE
GRIM
HAINAUT LOGISTIQUE
HOTEL PREMIERE CLASSE
IMPRIMERIE WOELFFLE
NOVOTEL VALENCIENNES AERODROME
PRODELOC
TRANSIT TRANSPORTS BRUNO CATTIAU
HIOLLE INDUSTRIE
MECANESCAUT
VALOUTIL
KLUB FOOTBAL



COQUEAU Alain
Président de l'association
Directeur NOVOTEL
e-mail : alain.coqueau@accor.com
06 31 04 77 35



COLAS Alexis
Vice-Président de l'association
Expert Comptable CHD COLAS
Commissaire aux comptes
e-mail : chd.colas@groupechd.fr



DUPUY Sabine
Secrétaire de l'association
BUROMATIC 59
e-mail : benoit@buromatic59.fr



De DEKEN Lionel
Trésorier de l'association
Directeur Général VALOUTIL
e-mail : ldedeken@valoutil.fr



WOELFFLE Pierre Edouard
Trésorier adjoint de l'association
Imprimerie WOELFFLE
e-mail : imprimerie.woelffle@orange.fr

www.aeropark.fr
aeropark@orange.fr

Prochaine date de l'Assemblée Générale
Jeudi 17 juin 2010 à 17h au Novotel

Actualité Signalétique



La signalétique est un problème récurrent sur le Parc d'Activités de l'Aérodrome Est depuis plusieurs années : destruction du panneau d'accueil de la zone, présence de panneaux sauvages ou non adaptés, fléchage non exploitable...

C'est pourquoi l'association a alerté en janvier dernier les collectivités en réalisant un reportage photo sur la dégradation de l'ensemble des éléments.

Une réunion a été ensuite organisée avec l'ensemble des partenaires concernés par les parcs afin de travailler sur une solution concertée en termes de signalétique : les Communes de Prouy, Rouvignies, Trith-Saint Léger, la Sentinelle, Hérin, les 2 Communautés d'Agglomération de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole, le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois et l'Association AÉRO PARK.

Dans un premier temps et suite à cette prise de conscience commune, un comité de pilotage a été mis en place afin de définir les modalités de partenariat et le lancement d'une étude signalétique sur le parc d'activités de l'Aérodrome Est.

Dans un second temps, un marché signalétique sera lancé afin d'harmoniser avec le parc d'activités de l'Aérodrome Ouest actuellement en cours de réalisation.

Enfin, pour pérenniser l'action, l'élaboration d'un règlement local de publicité sur les communes des Parcs d'Activités va être opérée conjointement.



Actualité Mobilité et Plan de Déplacement de Zone

Pour améliorer la mobilité et l'accessibilité sur les parcs d'activités de l'aérodrome Est et Ouest, l'Association AéroPark participe à la démarche de Plan de Déplacements de Zone (PDZ) qui s'initie en partenariat avec le Siturv et la CCIV au profit des entreprises des parcs. L'objectif de ce PDZ est de favoriser l'utilisation de moyens de transport alternatifs à la voiture pour les déplacements domicile-travail des salariés (autobus, vélo, marche à pied, covoiturage...). Une enquête de mobilité a été menée dont les résultats ont été présentés aux entreprises le 20 octobre dernier. Ces résultats permettent d'envisager le passage à un véritable projet de Plan de Déplacement de Zone. D'ores et déjà, certaines actions ont été mises en place :

- L'accès à la plateforme de covoiturage du SITURV (distribution de flyer auprès des salariés) : www.covoiturage.siturv.fr
- La définition de la nouvelle desserte en transport en commun du parc en cours avec Véolia, le nouvel exploitant des transports. Elle sera effective le 1^{er} juillet prochain.

La présentation des actions du plan de déplacement auprès des élus aura lieu courant mai 2010 afin de conduire ce projet en concertation avec les acteurs locaux publics et privés.



Dernières actions

- Mai - Juin : Lancement d'une enquête mobilité auprès des salariés du parc
- Juillet - Août : Traitement des questionnaires
- Septembre : Analyse des résultats
- 20 Octobre : Restitution de l'enquête auprès des entreprises
- Novembre : Envoi du diagnostic mobilité et de la présentation du projet aux collectivités
- Décembre : Campagne de communication pour le covoiturage et la promotion de la plateforme du SITURV (réalisation de flyer distribué à l'ensemble des salariés des parcs d'activités)
- 4 mars 2010 : Réunion technique avec les entreprises pour définir la nouvelle desserte en transport en commun des parcs.

Perspectives

Desserte en transport en commun

Des propositions doivent être faites par Véolia et validées par les partenaires pour fin mars.

Plan de Déplacement de Zone

L'association AÉRO PARK devrait signer le Plan de Déplacement de Zone au nom des entreprises du parc en juin 2010.

Actualité Gestion des espaces publics des Parcs d'Activités de l'Aérodrome Est et Ouest

En 2007, un premier groupement de commandes a été initié pour l'entretien des espaces verts du parc d'activités de l'Aérodrome Est, entre la Communauté d'Agglomération la Porte du Hainaut, les communes de Prouvy et de Rouvignies, la SNCF, l'Aérodrome de Valenciennes Denain et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois.

En 2010, le renouvellement de ce groupement intègre de nouveaux éléments comme la prestation hivernale, l'entretien de l'éclairage public, la réparation et l'entretien de la VRD ainsi que l'entretien écologique des espaces verts.

Concernant ce dernier sujet, l'entreprise SANEF assurera la gestion des espaces verts et le ramassage des déchets sur le Parc d'Activités de l'Aérodrome Est et l'entreprise ISS sur le Parc d'Activités de l'Aérodrome Ouest. Le début des prestations débutera courant avril.

Centre de vie Crèche d'entreprise "Alice Pain d'Épices" (Une Souris Verte AéroPark Valenciennes)



Plus d'informations :

Crèche "Alice Pain d'Épice"
Karine DECOSTER, Directrice
Rue des 9 chemins de Douai
Parc d'Activités Aérodrome Ouest
59121 PROUVY
Tél : 03 27 43 56 48
www.creche-entreprise.net

Une crèche inter-entreprises de 38 places est ouverte depuis le 1^{er} septembre 2009.

Une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les salariés, d'où :

- une implication accrue dans l'entreprise
- un coût pour les salariés identique à une crèche municipale
- de nombreux avantages fiscaux pour les entreprises.

Un coût annuel maîtrisé :

- Forfait
- Paiement à l'heure (facturation au réel : correspondant aux heures facturées aux salariés)
- Adhésion à l'association Souris verte AéroPark Valenciennes : 200 €/an

Contact : Laurie LECLERCQ
03 27 08 86 65
06 07 04 57 17
lleclercq.desetoiles@utas.fr



Horaires : 6h - 21h, du lundi au vendredi



Afin d'accélérer le développement de son activité photovoltaïque, HIOLE Industries vient d'implanter une nouvelle usine à Prouvy, dans le Nord de la France, dédiée à la production d'équipements appelés "Energie Matrix".

"Energie Matrix" est un procédé d'étanchéité photovoltaïque raccordée au réseau (production d'électricité verte à zéro émission de CO²) pour toitures de grande surface à pente supérieure à 10°, utilisant des panneaux photovoltaïques décadrés en silicium monocristallins. La matrix peut représenter de 9 à 24 panneaux solaires soit jusqu'à plus de 30 m² d'un seul tenant. La puissance crête unitaire d'une Energie Matrix peut ainsi varier de 1665 watts à 4440 watts. Cette usine va permettre de produire la première année de production jusqu'à 5 mégawatts de structures. L'objectif principal est de fabriquer la majeure partie de la centrale photovoltaïque en atelier et de pré-cabler les équipements afin de faciliter le travail de pose en toiture et de raccordement électrique chez le client. Le travail en hauteur s'en trouve considérablement réduit et les chantiers sont plus sécurisés.



Ce procédé est destiné à la production d'électricité (raccordée au réseau) et à l'étanchéité de toitures avec pente, pour des constructions industrielles ou agricoles, neuves ou en réhabilitation, composées de charpentes bois ou métalliques.

Une offre globale

Cette nouvelle usine vient élargir l'offre proposée par le groupe dans l'énergie solaire photovoltaïque. HIOLE Industries intervient ainsi de la conception du procédé/produit, à la construction des offres, du dimensionnement des projets, à la commercialisation, la production, la livraison et la pose des produits. L'offre peut également inclure des volets de maintenance de l'installation et de financement/exploitation.



Une action du pôle Synéo

Les intérêts de la démarche poursuivis sont d'ordre économique (diagnostic de vos déchets et mutualisation possible des moyens de collecte, partage des coûts...), environnemental (diminution des déplacements et des émissions de gaz polluants, réduction et valorisation des déchets...) et sociétal (coopération entre les différents acteurs de la zone, mutualisation des savoir-faire...).

Subventionné par le Conseil Régional Nord - Pas de Calais et le Conseil Général du Nord, le pôle Synéo a lancé cette action "Écologie Industrielle et Territoriale" le 3 février dernier lors d'un premier Comité d'Échanges auquel ont participé des entreprises régionales déjà engagées dans le développement durable, des institutions représentatives du territoire et des entreprises locales dont plusieurs sociétés des Parcs d'Activités.

Cette étude spécifique du pôle Synéo sur les Parcs d'Activités de l'Aérodrome complète la réflexion de la CCIV sur la signalétique et la mobilité des salariés, en synergie avec l'Association AéroPark et les services de la Chambre, pour une meilleure qualité d'accueil et de vie sur le site.



Vous serez prochainement contactés par Véronique Delannoy, Coordinatrice du pôle Synéo.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Retenez l'adresse dès à présent : www.polesyneo.eu